

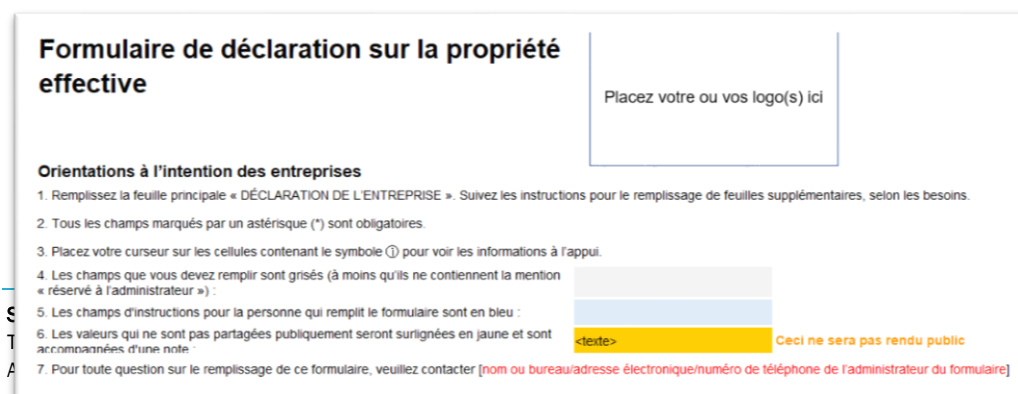
Ce guide a été préparé par le Secrétariat international de l'ITIE en collaboration avec OpenOwnership. Il accompagne le modèle de formulaire de déclaration ITIE sur la propriété effective pour la collecte de données de qualité, disponible ici : <https://eiti.org/document/beneficial-ownership-model-declaration-form>. Pour toute question ou tout commentaire, veuillez envoyer un courriel à secretariat@eiti.org

Un guide d'utilisation du modèle de formulaire de déclaration sur la propriété effective pour la collecte de données de haute qualité

Questions et réponses sur l'utilisation destinées aux créateurs et administrateurs du formulaire

Table des matières

Contexte.....	2
Pouvons-nous remettre ce modèle de formulaire tel quel aux entreprises afin qu'elles puissent déclarer leurs bénéficiaires effectifs ?	2
Comment concevoir un formulaire de qualité si nous devons adapter ce modèle de formulaire ou en recréer un ?	3
Ce modèle de formulaire est-il adapté pour être utilisé dans tous les pays ?	4
Comment peut-on adapter le formulaire afin qu'il comprenne nos propres définitions relativement à la propriété effective ?	5
Y a-t-il d'autres aspects du formulaire qui nécessitent une attention particulière ?	6
Types de propriétaires juridiques	6
Types de participations dans l'entreprise déclarante	6
Statut de bénéficiaire effectif	7
Translittération des noms	8
Actionnaires désignés (nominees).....	8
Champs destinés au traitement administratif	8
Devons-nous aligner le formulaire sur notre registre des sociétés et le système d'octroi de licences extractives (ou une autre base de données axée sur les entreprises) ?	8
Quelle est la place du formulaire dans notre système d'octroi de licences et nos processus d'administration existants ?	9



Contexte

La Norme ITIE demande aux pays de l'ITIE de s'assurer que les entreprises qui font une demande de licence ou de contrat dans le secteur pétrolier, gazier ou minier, ou qui sont déjà titulaires d'un droit de participation, divulguent l'identité de leurs bénéficiaires effectifs. En soutien aux responsables de la mise en œuvre dans ce cadre, le Secrétariat international, en collaboration avec OpenOwnership, a élaboré une version du formulaire de déclaration sur la propriété effective qui est adaptée à la collecte d'informations structurées de qualité.

Ce guide est destiné à aider les créateurs et les administrateurs du formulaire dans son adaptation ou son utilisation à des fins de collecte de données. Il vient compléter le formulaire basique de déclaration sur la propriété effective, qui fait partie des orientations de l'ITIE depuis 2016 aux fins de la satisfaction à l'**Exigence 2.5 de la Norme ITIE**¹.

Pouvons-nous remettre ce modèle de formulaire tel quel aux entreprises afin qu'elles puissent déclarer leurs bénéficiaires effectifs ?

La réponse est non. Il faut l'adapter en incluant la définition de « bénéficiaire effectif » établie dans votre pays. Si possible, le modèle de formulaire doit se référer à la législation nationale qui prévoit la collecte de cette information. Le formulaire fonctionnerait également mieux sous forme de formulaire en ligne.

Le formulaire est conçu pour présenter les bonnes pratiques en matière de création de formulaires destinés à la collecte de données structurées sur la propriété effective, afin de satisfaire à l'Exigence ITIE 2.5. La création d'un formulaire consiste à préciser les besoins spécifiques, à identifier les informations avec lesquelles vous souhaitez travailler, puis à élaborer une conception qui répond à vos besoins et à ceux des personnes chargées de remplir le formulaire. Bien que ce modèle de formulaire constitue un point de départ solide pour la collecte d'informations requises par l'ITIE, il est générique et il convient donc de l'adapter au contexte de votre pays.

Le formulaire est conforme à la Norme sur les données liées à la propriété effective². Le format Excel du formulaire permet de le diffuser, de le modifier et d'y insérer des commentaires en soutien à des discussions sur sa conception. Nous recommandons d'utiliser le format Excel comme base de prototype de formulaire en ligne. Un formulaire en ligne personnalisé, conçu

¹ Voir le lien <https://eiti.org/fr/document/norme-itie-2019#r2-5> pour consulter l'Exigence dans son intégralité, et le guide (<https://eiti.org/fr/propriete-reelle#orientation-et-publications-de-litie-sur-la-propriete-reelle>) pour des orientations complémentaires sur la transparence de la propriété effective.

² <http://standard.openownership.org/>. La Norme sur les données liées à la propriété effective (BODS) prévoit une structure commune pour les informations recueillies concernant les propriétaires et les bénéficiaires véritables d'entreprises. Lorsque les données sont structurées sur la base d'une norme commune, les informations (« données ») peuvent être facilement communiquées, contrôlées et utilisées. Il y a un consensus sur ce que représentent les différents points de données. Les données provenant de différentes entreprises et de pays divers peuvent être combinées, visualisées et analysées, ce qui en augmente considérablement la valeur.

dans le pays et testé auprès de sociétés locales, sera au final la meilleure version à utiliser à l'échelle locale.

Une fois adapté, ce formulaire de déclaration sur la propriété effective pourra venir compléter les formulaires existants destinés à recueillir d'autres informations sur les entreprises, dont ceux qui sont utilisés dans un registre des sociétés. Dans l'idéal, si les informations sur les entreprises divulguées via le formulaire figurent déjà dans le système du gouvernement, elles seront pré-intégrées dans le formulaire. Voir [Devons-nous aligner le formulaire sur notre registre des sociétés et le système d'octroi de licences extractives \(ou une autre base de données axée sur les entreprises\) ?](#) pour plus d'information.

Comment concevoir un formulaire de qualité si nous devons adapter ce modèle de formulaire ou en recréer un ?

Des formulaires bien conçus facilitent autant que possible la tâche des personnes qui sont chargées de le remplir, de manière à obtenir des informations exactes et claires. Cela permet ainsi de réduire le nombre d'erreurs involontaires. La soumission d'informations plus précises devient plus simple et, à l'inverse, il est plus difficile de faire passer des informations délibérément fausses pour des erreurs.

De manière générale, une fois que le formulaire a été créé, vous devriez pouvoir répondre « oui » aux questions suivantes.

- Le formulaire indique-t-il clairement les personnes et les entreprises spécifiques qui seront couvertes dans le champ d'application du processus de divulgation ?
- La structure du formulaire est-elle simple à comprendre et à parcourir ?
- Les personnes peuvent-elles facilement fournir des données de qualité dans chaque champ ?
- Peut-on relier les soumissions de formulaires aux données contenues dans d'autres bases de données officielles, afin d'éviter aux entreprises d'avoir à soumettre les mêmes informations plusieurs fois ?

La conduite d'un test du formulaire auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises vous aidera à le peaufiner et l'améliorer. Il est, en outre, recommandé d'impliquer les agences gouvernementales qui sont des utilisateurs potentiels d'informations sur les bénéficiaires effectifs pour examiner des exemples de formulaires remplis.

Lors de l'étape de conception, les types de fonctionnalités qui aideront les personnes à remplir le formulaire sont les suivantes :

- Proposer des définitions de termes aux points où les personnes en ont besoin.
- Masquer les sections du formulaire qui ne s'appliquent pas ou fournir des indications claires. (Par exemple : « Si vous répondez par "oui", ne remplissez pas la section C ».)
- Utiliser un langage simple chaque fois que possible.
- Fournir des exemples qui permettent de renforcer la compréhension.
- Indiquer clairement le format attendu relativement aux réponses. (Par exemple : « Renseignez les dates au format JJ/MM/AAAA ».)

- Fournir des listes d'options à sélectionner plutôt que de demander une saisie libre, selon les besoins.
- Indiquer clairement les champs qui sont obligatoires et ceux qui sont facultatifs.
- Indiquer les informations qui sont destinées à une utilisation uniquement interne et qui ne seront pas accessibles au public.

Outre ces points généraux sur la conception du formulaire, vous devez tenir compte de certains aspects spécifiques aux formulaires sur la propriété effective.

Premièrement, même si les entreprises souhaitent respecter les Exigences en matière de divulgation, elles pourraient rencontrer des difficultés dans la recherche des informations qui leur sont demandées. Les formulaires devraient permettre aux entreprises et aux personnes de déclarer qu'elles ont tenté de trouver les informations requises, sans y parvenir. Par exemple, dans le modèle de formulaire, si les détails d'un bénéficiaire effectif sont inconnus, il est possible d'indiquer « personne inconnue » (voir la feuille « 4(e) Bénéficiaire effectif », partie (i)).

Deuxièmement, le formulaire devrait être conçu, ou personnalisé, de façon à minimiser la collecte d'informations que les entreprises ont déjà soumises à d'autres systèmes étatiques ou régionaux. Voir « Devons-nous aligner notre formulaire sur notre registre des sociétés (ou une autre base de données axée sur les entreprises) ? »

Ce modèle de formulaire est-il adapté pour être utilisé dans tous les pays ?

Les informations réelles figurant dans les champs d'un formulaire rempli dépendent des éléments suivants :

- A. Les personnes et les organisations qui satisfont aux critères définis à l'échelle nationale en matière de divulgation.**
- B. Le niveau de détail** demandé et leurs participations dans l'organisation déclarante.

Le formulaire contient des « espaces réservés » à ces définitions spécifiques aux pays. Voir « Comment peut-on adapter le formulaire afin qu'il comprenne nos propres définitions relativement à la propriété effective ? » ci-dessous.

S'agissant du niveau de détail présenté sur le formulaire (B), la satisfaction à l'Exigence ITIE 2.5 nécessite l'inclusion de certains champs. (Par exemple : le nom du bénéficiaire effectif, sa nationalité et son pays de résidence.) Cependant, l'Exigence 2.5 laisse les autres décisions au Groupe multipartite : les divulgations doivent comprendre « les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises³ ». Il faut décider de ce que sont ces « modalités », même lors de la conception d'un formulaire générique. Dans ce cadre, le formulaire reflète un ensemble « artificiel » de politiques, de réglementations et de décisions associées.

³ <https://eiti.org/fr/document/norme-itie-2019#r2-5>

S'appuyant sur les éléments qui caractérisent des données interopérables de qualité dans le domaine de la propriété effective, notre cadre standard demande la divulgation des informations suivantes :

- Toutes les personnes morales (les personnes physiques comme les entreprises) qui sont des propriétaires juridiques directs, lorsqu'il s'agit d'une entreprise privée enregistrée.
- Les bénéficiaires effectifs qui détiennent des participations directes et indirectes dans l'entreprise déclarante.
- Les sociétés cotées en bourse qui détiennent des participations directes et indirectes dans l'entreprise déclarante.
- Le(s) propriétaire(s) juridique(s) par le(s)quel(s) les participations indirectes dans l'entreprise déclarante sont détenues.
- Toute participation et tout contrôle (direct(e) ou indirect(e)) de l'État relativement à l'entreprise déclarante, et ce indépendamment de toute définition particulière de l'expression « entreprise d'État ».

Si, de manière générale, les exigences de déclaration dans votre pays ne correspondent pas aux Exigences de déclaration ci-dessus, alors ce modèle de formulaire n'est peut-être pas le meilleur prototype qui soit.

De plus, l'utilisation du formulaire par les entreprises pourrait être plus simple si l'on en révisait la structure de manière à ce qu'elle soit strictement conforme aux exigences nationales. Par exemple, la structure du formulaire telle quelle ne serait pas adaptée à une définition de « bénéficiaire effectif » comprenant les responsables d'entreprises d'État. (L'information sur le lien entre le bénéficiaire effectif et l'entreprise d'État concernée ne serait pas nécessairement collectée.)

Comment peut-on adapter le formulaire afin qu'il comprenne nos propres définitions relativement à la propriété effective ?

Si vous ne souhaitez pas aligner le modèle de formulaire sur les définitions établies dans les lois ou les réglementations de votre pays, des espaces ont été réservés aux éléments suivants :

- La définition d'un bénéficiaire effectif ;
- La définition d'une personne politiquement exposée ;
- Les critères qui prévoient la divulgation des sociétés cotées en bourse détenant des participations directes ou indirectes dans l'entreprise déclarante.

La feuille « Orientations » dans le modèle de formulaire comporte une section destinée aux créateurs et administrateurs du formulaire. Elle contient également des indicateurs vers les sections spécifiques du formulaire où les informations ci-dessus doivent être renseignées.

Veuillez noter qu'il n'y a pas d'espace réservé pour une définition à l'échelle locale de l'expression « entreprise d'État », mais il y a une référence à la définition utilisée par la Norme

ITIE⁴. La structure et les champs du formulaire dépendront du périmètre d'application d'une telle définition à l'échelle locale. Nous nous sommes plutôt focalisés sur la collecte d'informations de qualité concernant les participations de l'État dans une entreprise déclarante, quelle que soit la définition spécifique.

Y a-t-il d'autres aspects du formulaire qui nécessitent une attention particulière ?

Types de propriétaires juridiques

Dans certains juridictions, les propriétaires juridiques des entreprises peuvent aussi être des personnes physiques. Le formulaire a été conçu de manière à prendre en compte les personnes physiques et les entreprises en tant que propriétaires juridiques.

Si votre contexte national n'autorise que les entreprises à être des propriétaires juridiques, nous vous conseillons de supprimer la partie relative aux personnes physiques propriétaires juridiques sur la feuille « DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE », question 4(d), et de modifier le titre (Propriété juridique par entreprise ~~et par personne physique~~) et supprimer le tableau (ii) sur la feuille « 4(c) Propriété juridique ».

Vous pouvez également adapter les termes utilisés sur ces feuilles afin de pouvoir enregistrer d'autres entités juridiques que les entreprises (comme les trusts, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile) en tant que propriétaires juridiques.

Types de participations dans l'entreprise déclarante

Ainsi que l'exige la Norme ITIE, ce formulaire recueillera des détails sur les modalités de participation et de contrôle par les bénéficiaires effectifs. En se référant à la Norme sur les données liées à la propriété effective⁵, les types de participations par défaut que les bénéficiaires effectifs et d'autres pourraient détenir dans une entreprise sont les suivantes :

- Actionnariat
- Droits de vote
- Nomination des membres du Conseil d'administration
- Autre type d'influence ou de contrôle
- Responsable haut placé
- Droit à des actifs supplémentaires lors d'une dissolution
- Droits de recevoir des bénéfices ou un revenu
- Droits octroyés par contrat
- Droits conditionnels octroyés par contrat

⁴ Voir le site <https://eiti.org/fr/document/norme-itie-2019#r2-6> (Exigence 2.6.a.i, deuxième paragraphe)

⁵ <http://standard.openownership.org/>

Il est possible que d'autres types de participations soient pertinentes dans le cadre des définitions réglementaires adoptées dans votre pays. L'énumération et la description des participations spécifiques liées à chaque cas de propriété effective sont un aspect majeur du formulaire. Le format est reproduit pour les sociétés cotées en bourse (feuille 4(d)), les bénéficiaires effectifs (feuille 4(e)) et la participation de l'État (feuille 7). Vous devez adapter cet aspect du formulaire par rapport à votre contexte et de manière à faciliter le remplissage par les entreprises qui procéderont aux déclarations.

Statut de bénéficiaire effectif

La feuille « 4(e) bénéficiaire effectif » est utilisée pour déclarer l'identité des bénéficiaires effectifs de l'entreprise déclarante, selon les besoins. La première section de la feuille reconnaît qu'il n'est pas toujours possible de trouver l'identité de bénéficiaires effectifs ou que l'identité d'un bénéficiaire effectif pourrait être protégée (rendue anonyme) en vertu de dispositions juridiques spéciales.

Le statut du bénéficiaire effectif peut être :

- Personne connue ;
- Personne inconnue ; ou
- Personne anonyme.

Si le bénéficiaire effectif est connu et qu'il est possible de divulguer les informations le concernant, l'entreprise déclarante doit sélectionner « personne connue ». Elle fournira alors les détails de la personne dans les champs suivants.

Dans certains cas, l'identité du bénéficiaire effectif n'est pas (encore) connue de la personne qui remplit la déclaration. En conséquence, il faut choisir le statut « Personne inconnue » et expliquer les raisons pour lesquelles ces informations ne sont pas fournies.

Si le bénéficiaire effectif a été identifié, mais qu'il n'est pas possible de divulguer les informations le concernant, sélectionnez « personne anonyme ». Par exemple, des mesures juridiques pourraient s'appliquer en vue de protéger l'identité des bénéficiaires effectifs, sans quoi cela les exposerait à des risques d'actes de violence ou d'intimidation. Dans un tel cas, un bénéficiaire effectif pourrait avoir demandé au gouvernement ou à l'autorité compétente de protéger les informations le concernant. C'est le cas par exemple au Royaume-Uni⁶.

Il se peut que votre législation et vos réglementations nationales emploient des termes plus précis et plus significatifs, qu'il faudrait alors utiliser à la place des termes généraux employés ci-dessus. Dans la pratique, la plupart des bénéficiaires effectifs devraient être des personnes connues. Toutefois, le principe est qu'il vaut mieux indiquer que cette information manque plutôt que d'ignorer qu'elle manque. Cet aspect de la déclaration sur la propriété effective est

⁶ Section 790ZG de la loi britannique de 2006 sur les sociétés.

important, car il permet de réduire les risques de déclarations délibérément fausses et de faciliter le travail des administrateurs et des enquêteurs.

Translittération des noms

Certains champs du formulaire sont destinés à collecter une version translittérée du nom de l'entreprise déclarante et des noms de ses bénéficiaires effectifs. La soumission d'une version du nom d'une personne ou d'une entreprise sous forme d'un ensemble de caractères alternatifs peut simplifier le rapprochement et la comparaison des ensembles de données. Des champs de saisie d'autres noms n'ont pas été prévus pour toutes les entreprises intermédiaires (par souci de concision dans le formulaire), mais il est possible d'en ajouter si le formulaire est personnalisé. Vous pouvez supprimer ces champs si la translittération n'est pas nécessaire dans votre pays.

Actionnaires désignés (nominees)

Vous devez tenir compte de vos obligations légales concernant la divulgation des actionnaires désignés et de leurs participations au regard de votre définition du bénéficiaire effectif. Dans ce formulaire, les actionnaires désignés agissant pour le compte d'un bénéficiaire effectif ne sont pas considérés comme des bénéficiaires effectifs.

Si un actionnaire désigné agit pour le compte d'un bénéficiaire effectif, vous souhaitez peut-être recueillir quelques informations sur les actionnaires désignés. Sur la feuille « 4(e) Bénéficiaire effectif », vous pouvez indiquer le nom de l'actionnaire désigné dans le dernier tableau, au point (v). Si ce formulaire devait être transposé en ligne, il pourrait être adapté de façon à collecter des informations supplémentaires, telles que le pays de résidence/d'enregistrement et le numéro d'identification.

Champs destinés au traitement administratif

Nous avons prévu un appui à l'administration du processus de divulgation : une feuille « Réserve à l'administration » dédiée ainsi qu'une synthèse de ces informations dans la section supérieure de la feuille « DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE ». Les champs permettent de relier le formulaire aux systèmes de cadastre et d'octroi de licences, ainsi qu'à la gestion du formulaire lorsqu'il est transmis des autorités administratives à l'entreprise déclarante et vice versa. Voir « Quelle est la place du formulaire dans notre système d'octroi de licences et nos processus d'administration existants ? » pour des informations complémentaires.

Devons-nous aligner le formulaire sur notre registre des sociétés et le système d'octroi de licences extractives (ou une autre base de données axée sur les entreprises) ?

Oui. Les entreprises peuvent soumettre des informations aux autorités étatiques et régionales concernant plusieurs aspects. Par exemple, une entreprise peut être enregistrée au niveau national et devoir maintenir des détails précis dans un registre public des sociétés. Elle peut également être répertoriée en tant que prestataire de services officiellement reconnu dans une base de données du gouvernement, ou soumettre des documents dans le cadre de ses

demandes de licences pétrolières, gazières ou minières. La duplication des informations engendre des dépenses inutiles.

Le formulaire utilisé pour collecter les informations sur la propriété effective doit venir compléter les systèmes existants. En d'autres termes, le formulaire doit être relié à ces autres systèmes ou obtenir des informations auprès d'eux, plutôt que de demander la soumission d'informations dupliquées. Les avantages d'une telle harmonisation sont doubles. Pour les entreprises, cela minimise le fardeau administratif. Par exemple, si l'adresse de leur siège social change, elles ne doivent le déclarer qu'auprès d'une seule autorité. De leur côté, le gouvernement et les autorités officielles passeront moins de temps à résoudre des problèmes d'informations conflictuelles concernant la même entreprise dans plusieurs systèmes.

Les principaux mécanismes d'harmonisation consistent à demander et contrôler les identifiants de l'entreprise (par exemple, numéro d'entreprise et inscription au registre des sociétés) et à obtenir des informations provenant d'autres systèmes, et les administrateurs consultent les dossiers d'autres systèmes. Voir « Quelle est la place du formulaire dans notre système d'octroi de licences et nos processus existants ? ».

Quelle est la place du formulaire dans notre système d'octroi de licences et nos processus d'administration existants ?

Nous avons prévu une feuille « Réservé admin. formulaire » aux fins suivantes :

- Vous aider à déterminer les tâches administratives qui sont requises concernant les déclarations sur la propriété effective ;
- Trouver les liens avec les systèmes d'octrois de licences et de gestion du cadastre qui sont déjà en place.

L'adaptation de cette feuille devra être importante pour qu'elle corresponde aux systèmes de votre pays. Nous avons établi trois sections générales pour aider à orienter votre travail dans ce cadre.

1. Suivi administratif
2. Examen et contrôle des données
3. Informations sur la publication

La section sur le **suivi administratif** vous permet de suivre et de contrôler la distribution du formulaire et son renvoi. La plupart des champs contenus dans cette section devront être remplis avant de pouvoir communiquer le formulaire de déclaration à l'entreprise à des fins de remplissage. Nous vous suggérons d'attribuer un identifiant unique de dépôt d'entreprise à chaque déclaration. De plus, si une entreprise a déjà rempli une déclaration par le passé, il faudra noter son identifiant précédent de dépôt d'entreprise. Cela permet d'assurer la visibilité des changements au fil du temps.

Certains champs de cette section relient également les dépôts de l'entreprise aux dossiers la concernant qui figurent dans d'autres systèmes (références externes). L'établissement de liens entre les dossiers de l'entreprise et ses activités dans d'autres systèmes permettra aux administrateurs et aux utilisateurs de rapprocher les informations. En exemple, nous avons présumé l'existence d'une base de données sur la gestion des licences. Il est possible de

renseigner ici le nom de la mine ou du projet d'extraction et l'identifiant de la licence. Des espaces réservés aux deuxième et troisième systèmes sont prévus.

Enfin, c'est dans cette section de suivi administratif que vous pouvez indiquer si l'entreprise déclarante fait partie ou non d'une opération conjointe. (Nous proposons d'attribuer un « identifiant d'opération conjointe » aux partenaires d'une opération conjointe.)

La **section d'examen et de contrôle des données** doit être remplie une fois que le formulaire a été renvoyé (ou plutôt que d'envoyer le formulaire, si l'entreprise est exempte du processus de divulgation). Encore une fois, des espaces sont réservés à des questions spécifiques ou des liens sont fournis vers des systèmes et rapports de contrôle externe. Pour des informations complémentaires concernant les bonnes pratiques en matière de contrôle des données sur la propriété effective, voir le document d'information politique d'OpenOwnership « Verification of Beneficial Ownership Data » (Contrôle des données sur la propriété effective)⁷.

C'est dans la section des **informations sur la publication** que vous devez indiquer le nom de l'autorité qui rend les déclarations librement accessibles, ainsi que la licence dont les données sont publiées. Les éditeurs sont encouragés à utiliser une licence de transfert dans le domaine public ou conforme à la définition Open Source⁸.

⁷ Voir le lien <https://www.openownership.org/uploads/OpenOwnership%20Verification%20Briefing.pdf> ou <https://www.openownership.org/resources/?resource-type=briefings&topic=verification>

⁸ <https://opendefinition.org/licenses/>